Mariage religieux ou "mariage à l'église" ?



Article rédigé par Constance Prazel, le 25 octobre 2019

Mariage religieux ou mariage « à l'église » ? Quand l'un prend le pas sur l'autre, peut-on se réjouir ? Le défi est de taille, car c'est la question de la transmission de la foi qui est en jeu. La revalorisation du mariage religieux passe par un travail exigeant sur les piliers du mariage, au premier rang desquels se trouve la liberté du consentement.

"« Des mariés pas très catholiques » : c'est sous ce titre provocateur que *Le Monde* analysait au printemps de cette année une « pratique », si l'on ose dire, désormais bien enracinée : 56 % des couples mariés à l'église ne s'y sont pas rendus par conviction religieuse, d'après une enquête de l'Institut national d'études démographiques, réalisée en 2014, précise l'article du quotidien du soir. Ils sont donc plus d'un couple sur deux à faire le choix d'une « union à l'église », alors même qu'ils ne partagent quasiment plus rien avec l'enseignement de l'Église catholique sur le mariage et la famille. Le constat est alarmant, et prouve tout aussi sûrement que les bancs clairsemés du dimanche l'effondrement de la pratique dans la société française : le nombre de mariages à l'église est en diminution constante, et en leur sein la proportion des mariages mixtes est loin d'être négligeable (50657 mariages en 2017, dont seulement 42019 mariages où les deux conjoints étaient catholiques).

On pourrait choisir de lire cette statistique avec optimisme : alors que tout va mal, ils sont « encore » plus d'un couple sur deux à estimer que la gestuelle républicaine dans la salle des mariages de la mairie ne leur suffit pas pour consolider leur union, et qu'un passage devant Monsieur le Curé, et devant l'autel, s'impose. Il y a, enfoui au cœur de ces couples, une soif d'absolu que la matérialité d'une cérémonie laïque ne saurait étancher, le sentiment confus et tenace qu'il y a dans l'amour qui les unit quelque chose de trop intense pour être confié à la seule vigilance de l'administration, surtout quand on connaît la facilité avec laquelle se concluent aujourd'hui les divorces, par « consentement mutuel », comme le veut la navrante et exquise formule officielle. L'importance de la valeur « fidélité », plébiscitée d'année en année comme un idéal d'accomplissement dans les sondages d'opinion, n'est pas non plus étrangère à ce sentiment ; l'éternité de l'amour reste un horizon indépassable.

L'article du *Monde* se moque gentiment du goût qu'ont les mariés pour le « beau décor », le « beau cadre ». Les symboles ont la vie dure."

Retrouvez l'intégralité de cet article en commandant notre dernier numéro ou en vous abonnant à cette adresse :

http://www.libertepolitique.com/La-revue/La-revue-Liberte-Politique/Les-defis-du-couple-et-du-mariage-aujo